L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 351.17.

Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

UNE RÉUNION DE LA SECTION LOCALE DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Dimanche matin, à 10 h. 30, la section roubaisienne des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais a tenu une assemblée générale dans la salle de l'Hôtel de la Bourse, Grande-Place. En l'absence de M. le Docteur Mausse, président de la section, retenu par une indisposition, la séance était présidée par M. Louis Lemaire, secrétaire-trésorier.

En ouvrant cette réunion, la première tenue depuis les événements de mai 1940, M. Lemaire exprima ses souhaits à l'assistance et fit des vœux pour le prompt rétablissement de M. le Docteur Mausse. Il présenta ensuite le rapport annuel. Le rapport fait ressortir un effectif de plus de 100 membres. Il opéra un pointage des absents et dressa notamment une liste des membres prisonniers ou encore mobilisés. Ceci fait, M. Lemaire rendit compte de sa gestion financière. Cette gestion apparaît excellente et la situation de la trésorerie se montre satisfaisante.

Le trésorier fit appel pour un rapide paiement des cotisations.

Après quoi, M. Lemaire rendit un hommage posthume aux membres décédés depuis la dernière réunion: MM. Jules Dhalluin d'Huy et Robert Maes. Ce dernier était président de la section lilloise.

Une minute de silence fut ensuite observée à leur mémoire puis la séance fut levée.

LE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement local mettra en vente, le mardi 7 janvier, les marchandises ci-après : chocolat, 4 tablettes par ration, prix 2 fr. 40 (ticket 15) ; pâtes alimentaires, 100 grammes par ration, prix 0 fr. 90 (ticket 16) ; savon noir, 100 grammes par ration, prix 1 fr. 10 (ticket 17).

Il est rappelé que la cassonade et le candi, réservés aux enfants, seront délivrés aux personnes ayant remis chez un détaillant jusqu'au soir du lundi 6 janvier, les tickets oranges enfants 13 et 14.

Le 13 orange donnera droit à 750 grammes de cassonade pour 6.50 ; le 14 orange donnera droit à 250 grammes de candi pour 2 fr. 50.

Le contrôle des prix

Au cours de leur tournée il est arrivé que des contrôleurs des prix ont été mal accueillis par des commerçants.

Rendons cette justice aux commerçants roubaisiens, que cette attitude a été l'exception et qu'en général les commerçants se prêtent volontiers aux enquêtes des contrôleurs chargés d'une fonction d'intérêt public.

Il a été démontré, une fois de plus, que le commerçant honnête ne craignait pas le contrôle et était heureux d'apporter toutes les justifications de nature a prouver sa probité commerciale.

Il est rappelé que des sanctions très graves, allant de un mois à trois ans de prison et de 16 à 1.000 francs d'amende, sont prévues contre ceux qui s'opposeraient aux fonctions des agents du service du contrôle des prix ou qui commettraient à leur égard des injures ou voies de fait.

Œuvre de secours aux prisonniers de guerre du textile

Les syndicats ouvriers du Textile de Roubaix (La Paix), de Tourcoing (rue de Guisnes), informent les familles de leurs adhérents prisonniers de guerre qu'un troisième secours va leur être distribué.

Le paiement commencera le mardi 7 janvier, de 9 h. à midi et se poursuivra pendant tout le mois.

Se munir du livret syndical de l'intéressé et d'une pièce attestant qu'il est prisonnier de guerre.

COMMENT NEGOCIER LES BONS DU TRESOR ?

Nous informons nos lecteurs que la Banque E. Meeschaert, 10, rue du Curé ROUBAIX, achète et vend les bons d'Armement, Bons de la Défense, etc... à toutes échéances. Cet établissement effectue aussi tous remboursements et renouvellements, immédiatement et sans frais.

ETAT CIVIL

Naissances : Jeanne Debaets, rue de la Fosse aux Chênes, cour Boussemart, 3 ; Annie Lefebvre, de Wasquehal, rue du Haut Vinage, 32.

Décès : Paul Declercq, 47 ans, rue de la Vigne, 71 bis, cour Ghesquière, 9 ; Marie-Louise Bodson, épouse Goeman, 55 ans, boulevard de la Marne, 24, à Mouvaux ; Léon Billiet, 78 ans, rue Buffon, 18 ; Emile Morel, 79 ans, rue Nain, 12.

REMERCIEMENTS

Madame Albert CHANDELIER-DELPIERRE, son épouse :
Monsieur et Madame Albert CHANDELIER-DELATTRE ;
Mademoiselle Andrée CHANDELIER, ses enfants ;
Madame Vve LEFEBVRE-CHANDELIER et ses enfants :
Et toute la Famille,

dans l'impossibilité de répondre individuellement aux membres des groupements et à toutes les personnes qui leur ont manifesté leurs sentiments de sympathie à l'occasion des FUNÉRAILLES de **Monsieur**

Albert CHANDELIER

ADJOINT AU MAIRE DU CATEAU
Chevalier du Mérite Agricole

les prient d'agréer ici leurs sincères remerciements.

1772

WATTRELOS

Les inscriptions des commandes de charbon

Secteur 2 (suite), salle Deltour, rue Roger-Salengro. — 13 janvier : Rue Faidherbe, 3/295, 282/346, cour Verstraete, rues Vélodrome, Jean-Bart, Condorcet, Carnot, 130/328, 287/317, impasse Cochin et Couteau, 302 et multiples, rues et cour Couteau, rue et cour Hoste, rues Pétrole, du Rivage, Laboureur, Blanchisserie.

14 janvier : Rues Pierre-Cateau, (de la Grand' Place au passage à niveau), cours Dubrulle, Jonville, Doutreluigne, rue de Roubaix, cour Leroy, rue Carnot, 1/115 2/140, rues Boileau, Roger-Salengro, (pairs), Traversière, rue Industrie (de la place Salengro au passage à niveau), cours Rose, Bouckaert, Nuttin-Mullez, impasse Leclercq-Dupire, maisons Rousseau, place Roger-Salengro, rues Thiers, 1/45 2/108, Nain, Lorraine, Metz, Strasbourg.

15 janvier : Rues Carnot, 125/289, Industrie (passage à niveau à la rue du Sartel), Arts, rues du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Bazeilles, Champagne, Espierres, Moscou, Trois-Bouteilles, Bons-Enfants.

16 janvier : Rues Jean-Jaurès 2/76, de la Poste, de la Gendarmerie, Haies Vertes, Grand' Place 4/20, Pasteur, du Beck, 1/44, du Congo, de France, Négrier, Cour des Pompiers, Sentier de l'Avenir, rues Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, d'Alsace, Sentier du Carrin, rues de Leers (entre rue Concorde et rue Maternit), Roger-Salengro (impairs), de la Maternité (impairs), Neuve (pairs).

17 janvier : Rues de Leers (pairs) entre rue de la Paix et extrémité), Thiers 108/140, 47/141 et Cours, avenue des Jardins, rue Caporal-Leclercq, du Beck prolongée, Leuridan, Noclain, Truffaut, Berthelóot (maisons Jubarru), Beck (entre la rue de la Paix et extrémité), de la Tannerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delcroix, Spriet et Hazebrouck), de la Paix.

CROIX

Visite du contrôleur. — Le contrôleur de Croix reprendra ses permanences mercredi, à partir du mercredi 8 janvier, de 14 à 16 h., à la Mairie, 1er étage, bureau de l'Inspection scolaire.

Cartes d'étrangers. — Les cartes d'identité d'étrangers venant à échéance au 31 mars doivent être renouvelées dès le mois de janvier ; avis est donné aux intéressés qu'ils doivent se présenter au Commissariat de police tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 17 h., munis des pièces habituelles.

Union Mutuelle croisienne. — Les familles des prisonniers de guerre qui, en décembre, n'étaient pas en possession de l'adresse exacte de captif, sont priées de la faire parvenir d'urgence au secrétaire général, 75, avenue Salengro, pour l'envoi du colis du nouvel an.

Une permanence sera établie le dimanche 19 janvier, de 11 h. 30 à 12 h. 30, au Café F. Cuvelier, contour St-Martin, pour le paiement des primes de naissances échues depuis le mois de mai. Se munir du livret de mariage et de la carte de sociétaire.

Amicale des Médaillés d'Honneur du Travail. — Dimanche 12 janvier, de 10 h. 30 à 11 h. 30, au local, Café du Progrès, paiement des allocations mensuelles et secours patronaux des mois de novembre et décembre. Les Médaillés quarantenaires et cinquantenaires des Anciens Etablissements Holden doivent se présenter personnellement, le trésorier ayant besoin de leur signature.

L'assemblée générale trimestrielle est fixée au dimanche 26 janvier.

Consultations des nourrissons. — Les consultations des nourrissons auront lieu en janvier, le mercredi 8 janvier, de 15 à 16 h., à la Maison des Œuvres sociales, place de la République ; le mercredi 15 janvier, de 15 à 16 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Consultations prénatales. — Des consultations prénatales auront lieu le jeudi 9 janvier, de 14 à 17 h., à la Maternité, 5, avenue Delory ; ces consultations sont gratuites.

Vaccination antivariolique. — En janvier des séances de vaccination antivariolique auront lieu le mardi 7 janvier, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au dispensaire de l'Hôtel de Ville ; la deuxième séance aura lieu le mardi 21 janvier, à la même heure.

CAMUS
FINE CHAMPAGNE
15 107

WASQUEHAL

UN OUVRIER GRAVEMENT BLESSÉ PAR UN ÉBOULEMENT

Un accident d'une certaine gravité s'est produit dimanche matin vers 10 h. 30 au pont du Dragon, rue Jean-Macé à Wasquehal.

Occupé aux travaux de réfection de ce pont, l'ouvrier Emile Pollet, âgé de 43 ans, père de six enfants, demeurant 20, cité de la Paix à Wasquehal, a été soudainement pris sous un éboulement de grosses pierres qui lui compressèrent les jambes et le bassin.

L'infortuné ouvrier fut dégagé aussitôt par ses camarades de travail qui le transportèrent chez M. le docteur Butin père avant de le ramener à son domicile où il reçut les soins urgents que nécessitait son état. Blessé aux jambes et aux genoux, M. Emile Pollet qui ne savait plus se tenir debout devra subir une incapacité assez longue de travail et devra observer un repos de plusieurs semaines, sauf complications.

Un grand mutilé de guerre est victime du froid

Passant samedi après-midi dans la rue Alexandre-Dubois, quartier du Capreau à Wasquehal, un grand mutilé de guerre, M. Léon Sadaune, âgé de 52 ans, employé de banque, domicilié 42, rue de Roubaix à Wasquehal, a, par suite de la froidure exceptionnelle qui sévit en ce moment, été frappé de congestion. Heureusement, M. Saudaune fut aussitôt transporté chez lui par des témoins de son indisposition et reçut les soins urgents de M. le docteur Butin fils.

Pour nos prisonniers. — Au cours de l'après-midi de samedi, le comité d'entr'aide aux prisonniers a procédé à la Mairie à une importante distribution de vêtements chauds aux familles des prisonniers internés en Allemagne. Les familles intéressées ont reçu avec plaisir des cache-nez, passe-montagne, chaussettes, ainsi qu'une plaque de chocolat, articles qui compléteront agréablement les colis que les familles adresseront elles-mêmes à nos prisonniers. Ajoutons que cette distribution concernait les prisonniers qui n'avaient pu encore être servis par suite de la connaissance tardive de leur adresse exacte dans les camps de prisonniers.

Taxe sur chiffre d'affaires et licences. — Le paiement de la taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires et des licences générales de débits de boissons (221 fr. 10) aura lieu à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, vendredi 10 janvier, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures.

Les commandes de charbon pour le Capreau

L'inscription des commandes de charbon pour la population de l'agglomération du Capreau commencera à la salle des fêtes, rue de Roubaix, mardi 7 janvier, pour le secteur N° 5 comprenant les rues de Roubaix, des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemeer, Voltaire (de la rue Louise-Michel au pont du Triez), Guilbaut, Abbé-Lemire, du Pont Christophe-Colomb, Alexandre-Ribot, Costes et Gustave-Nadaud, chemin de la Planche au Riez, cité Laborieuse, cité l'Union, cité l'Avenir et avenue Clemenceau.

Mercredi 8 janvier, pour le secteur N° 6 comprenant les rues de Tourcoing, Clémentine Durieux, des Fleurs, de Colmar, de la Scierie, A.-Briand, des Champs, A.-Dubois, Jacquard, Clément-Béthune et de Mulhouse, sentier des Briques, cité de la Renaissance, sentier de l'Allumette, quai des Canotiers et le sentier du Canal.

Jeudi 9 janvier, pour le secteur 7 comprenant les rues Louise-Michel, La Fontaine, Eugène-Guillaume, Voltaire (du pont du Triez à la rue de Mouvaux), Charles-Delescluse, Jean-Jaurès, Lamartine, Carpeaux, Philippe-le-Bon, Watteau, de Mouvaux, Rosa-Bonheure, Favreul, du Triez (Capreau et Centre), Cochet-eux et Testelin, le quai des Alliés, avenue Lyautey, cité Motte, cour Lepers, chemin des Serres.

Le ticket N° 5 représente une quantité de 100 kilos dont le prix est fixé à 38 fr. 10 et les livraisons sont faites à domicile du 7e au 10e jour après l'inscription. Le public est prié de vérifier l'adresse portée sur le bon et de faire rectifier de suite, s'il y a lieu.

HEM

Attention aux tickets de ravitaillement. — Il est rappelé une dernière fois qu'il est inutile de se présenter en mairie pour remplacer les tickets perdus.

Recouvrement des impôts. — M. le percepteur se trouvera à la mairie d'Hem, **1er étage**, le mercredi 8 janvier, de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 15 h., pour recevoir les contributions.

Visite du contrôleur. — M. le contrôleur des Contributions directes sera de permanence à la mairie d'Hem, 1er étage, le jeudi 9 janvier, de 14 h. 30 à 16 h. 30. Les commerçants ayant interrompu leur commerce ou ayant apporté des modifications à leur exploitation, sont particulièrement invités à lui rendre visite, en vue d'une mise au point de leur patente.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.25)

Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

C'EST DEFENDU...

Contravention pour fermeture tardive de son établissement, et pour y avoir laissé danser et jouer de la musique sans autorisation, a été rédigée à la charge de Mme Olga Pannier, 27 ans, 60 bis rue des Ursulines. Les faits ont été constatés samedi soir, à 23 h. 30, par les agents de patrouille.

CHEZ LES « CRICK SICKS »

La création d'un chœur féminin fait bien augurer de l'avenir de notre bel orphéon que dirige M. Lucien Niverd

Nous avons annoncé à son temps la nomination comme directeur de l'Orphéon national « les Crick Sicks » de M. Lucien Niverd, directeur du Conservatoire de Musique et l'auteur de nombreuses œuvres symphoniques appréciées, succédant au maître J. Dupuis.

Il convient de se réjouir hautement de cette décision, car depuis quinze ans la présence à Tourcoing de M. Lucien Niverd a eu d'heureuses répercussions sur l'essor artistique de notre ville.

Grâce à lui, les « Crick Sicks », dont il est superflu de rappeler les nombreux succès, tout bien vivants encore dans le souvenir des vrais Tourquennois, vont être orientés vers un champ d'action artistique plus étendu et plus en rapport avec les nécessités du progrès en matière musicale.

C'est ainsi que M. Niverd envisage la création d'un chœur féminin qui complétera harmonieusement le bel ensemble masculin déjà existant. Les raisons de cette innovation ne manquent pas. En effet, le répertoire des chœurs d'orphéons qui nécessairement doit être celui des chorales, où l'élément féminin n'est pas représenté, a beaucoup vieilli et ne compte qu'un nombre fort restreint d'œuvres de valeur. D'autre part, la plupart des œuvres chorales vraiment intéressantes ont été écrites pour voix mixtes et, dans ce domaine, où, grâce à l'emploi de ces voix réunies tous les sons de l'échelle musicale accessibles aux voix féminines et masculines peuvent être représentés, le répertoire est particulièrement riche.

C'est d'ailleurs sous la forme des chœurs mixtes que l'équilibre des voix se réalise le mieux et offre à l'audition une plus grande variété. C'est aussi sous cette forme que travaillent nos jeunes compositeurs et cela, précisément, pour des raisons d'équilibre dans la répartition des voix.

Imaginez l'harmonie que donnerait la seule moitié gauche d'un piano, ou un orchestre composé uniquement d'instruments à sons graves ! Une chorale composée uniquement de voix d'hommes produit, sur un connaisseur, le même effet.

Il est bien entendu, toutefois, que, suivant les circonstances et les programmes, les deux groupes de chœurs pourraient être utilisés séparément ou simultanément.

C'est alors que la difficulté se présente : comment en effet recruter les éléments indispensables à la formation d'une chorale féminine qui soit de taille à accompagner les « Crick Sicks » ?

Un appel a été bientôt fait à un certain nombre de dames et de jeunes filles, toutes excellentes musiciennes et ayant travaillé au Conservatoire.

Comme une première fois devant les membres de la Commission des « Crick Sicks », M. Niverd leur a alors exposé ses idées et n'a eu aucun mal à les convaincre.

Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'à l'heure actuelle la chorale féminine des « Crick Sicks » est en voie de formation. Un comité provisoire vient de se constituer, et les chanteuses qui désireraient en faire partie devront être âgées de 18 ans au moins et justifier, par examens successifs, de leurs connaissances musicales. Elles peuvent se faire inscrire dès à présent à M. Corne, au Conservatoire de Musique.

Désormais ne seront admis dans la société que les chanteurs ou musiciens ayant une instruction musicale suffisante. Il ne peut en être autrement, en prévision d'exécutions d'ouvrages importants dont la préparation exigera du soin et de la rapidité.

Les « Crick Sicks » semblent donc appelés à jouer un rôle important en faveur de l'essor musical et pour eux M. Lucien Niverd entrevoit dans l'avenir de grandes auditions avec la collaboration de l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire ou de l'Harmonie Municipale.

Si l'on considère le succès remporté par l'audition de plusieurs grands ouvrages, avec les seules ressources du Conservatoire, et ce malgré la jeunesse des élèves qui composaient les chœurs, que sera-ce donc si une chorale comme celle des « Crick Sicks », composée de nombreuses voix magnifiques d'hommes et de femmes, sera appelée à participer aux manifestations artistiques de l'avenir ?

L'arrivée de M. Lucien Niverd en tant que directeur des « Crick Sicks » donnera donc à cette belle société une activité toujours plus grande, et des succès toujours plus vifs.

ETAT CIVIL

Naissances : Alain Desrousseaux, rue de Varsovie, 141 ; Yvette Plantefève, née rue Nationale, 138 ; Jacques Malfait, né rue Nationale, 138 ; Annie Moreau, rue Auber, 157 ; Michel Glorieux, née rue Nationale, 138; Serge Bosquart, né rue Nationale, 138 ; Bernard Houeay, née rue Nationale, 138.

Publication : Georges Bouvy, représentant à La Madeleine et Lucie Charlet, s. p., rue Nationale, 163.

Décès : Gaston Arensma, 44 ans, teinturier, célib., rue de Mauvaux, C. de la Censerie, 13 ; Laure Loridon, 67 ans, s. p., ép. Charles Legay, rue Hainaut, 81 ; Willy Parmentier, 19 jours, rue Camille Desmoulins, 43 ; Maria Fournier, 75 ans, Vve Jean Desmettre, rue de Lille, 121 ; Charles Thuillez, 55 ans, mouleur, rue Ch. Houpline, 73.

HALLUIN

Une agression nocturne

Vers 22 h., regagnant son domicile, M. Henri Thooft, 58 ans, contremaître de tissage, demeurant rue Henri Carette 23, a été victime d'une agression nocturne.

Il était arrivé à proximité de son habitation quand il rencontra un sieur Maurice Seynaeve, 43 ans, demeurant rue de l'Abattoir.

Ce dernier était accompagné de Mme Vve Trachez, 42 ans.

Soudain, pour une cause ignorée, Seynaeve injuria Thooft, se jeta sur lui, lui octroyant deux forts coups de matraque à la tête, tandis que la veuve Trachez arrivant, lui portait également deux coups à l'aide d'un instrument tranchant, ce qui provoqua deux larges plaies.

M. Thooft s'affaissa, et quand il put se relever, les deux compères étaient disparus.

Le blessé put rejoindre seul son domicile, et là M. le docteur Bolvin, mandé, vint lui donner ses soins, lui prescrivant une incapacité de travail de 21 jours.

M. Thooft ayant porté plainte, une enquête est ouverte par M. Bouvier, Commissaire de police.

Seynaeve et Mme Trachez, interrogés, nient les faits.

Procès-verbal leur a été néanmoins dressé pour agression nocturne, coups et blessures.

Trois inculpations pour vol

A la suite de plaintes et après enquête de M. Bouvier, commissaire de police, les nommés Louis Turpin, 46 ans, demeurant 250, rue de la Lys à Halluin, son fils Jean, 20 ans, ouvrier agricole et Verhamme, 65 ans, tisserand, demeurant au Chemin d'eau, No 100, se sont vus dresser procès-verbal sous l'inculpation de vol de bicyclette et de divers objets au préjudice de Mme Dhalluin et de Mme Caluin, tous deux habitant Roncq.

Bureaux de la Mairie

Les bureaux de la mairie seront dorénavant fermés tous les samedis après-midi.

A ce sujet il est rappelé au public que les bureaux sont ouverts tous les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h. ; le samedi matin de 9 h. à midi.

Le dimanche, une permanence fonctionne pour l'état-civil, de 9 h. 30 à 11 heures.

Avis important aux familles de prisonniers

Les familles habitant Halluin et qui — ayant de leurs membres prisonniers de guerre — ne bénéficient pas de l'allocation militaire, sont invitées à se présenter à la mairie, les mardi 7 et mercredi 8 janvier prochain, munies de l'adresse des prisonniers.

Secours national. — Permanence ouverte au Dispensaire d'Hygiène sociale, rue Gustave Desmettre, mardi 7 janvier.

Les personnes voulant offrir aux prisonniers, réfugiés et chômeurs des dons en nature ou en argent, sont invitées à s'adresser à ce local.

Modifications dans le service de l'ébouage

Depuis le 1er janvier 1941, le service de l'Ebouage fonctionne suivant l'itinéraire suivant :

Le **mercredi** : rue de l'Abattoir, avenue de l'Hôpital, rues Pasteur, de Lille (numéros impairs compris entre la rue Pasteur et de l'Eglise), rues Neuve, du Tissage, Jacquart, Gustave Desmettre (partie comprise entre la rue de l'Abattoir et Victor Hugo), de l'Asile, du Moulin, de l'Eglise, Victor Hugo (numéros pairs), Turbigo, Francis-de-Pressensé, Henri Carette, de la Paix, du docteur Pierchon, Palestre, Jules Guesde et du Cimetière.

Le **jeudi** : rue Victor Hugo (numéros impairs), cité Cornil, Rouge Porte, rues Georges Guynemer, Michelet, Edgard Quinet, de Flandre, des Frères Baert, des Champs, du Nord, de la Pennerie, de la Montagne, Henri Ghesquière, d'Arcole, des Ateliers, Austerlitz, de l'Est, Frontière de la Douane, de Lille (numéros impairs compris entre la Douane et la rue de l'Eglise), cour Devos, rues Clémenceau, Gustave Desmettre (partie comprise entre la rue de Lille et la rue Victor Hugo).

Le **vendredi** : rues de Lille (numéros pairs) dans la partie comprise entre la Douane et le Noir Pignon, y compris le quartier Sébastopol, Grand'Ville, du Forage, du Molinel, ean Jaurès, Traversière, Française, de la Gare, E. Zola, rues Verte, Haute et Basse, du Midi, des Prés, Sainte-Barbe, de la Lys, avenue Anatole France, chemin de Linselles (partie comprise entre avenue Anatole France et la Gare).

Les habitants sont priés de ne pas sortir leurs poubelles avant 8 h. 30, le poids ne peut dépasser 30 kilos. Le service d'Ebouage n'a pas lieu lorsque le mercredi ou le vendredi est un jour férié. Toutes les autres prescriptions concernant le service de l'Ebouage restent valables.

Anciens combattants belges d'Halluin et environs. — Le Comité des Anciens combattants belges d'Halluin et environs communique ce qui suit :

Les pensionnés militaires et civils belges d'Halluin et environs, désireux de se faire liquider leur pension et qui, à cet effet n'ont pas encore donné à la société la procuration nécessaire, sont priés **de se présenter d'urgence**, munis de leur titre de pension au siège « Café du Nord », rue Pasteur, où les documents indispensables leur seront soumis à la signature et qu'ils feront ensuite légaliser par l'Autorité communale (mairie).

Ces documents en règle devront obligatoirement être remis pour le 7 janvier, dernier délai, chez le secrétaire M. Raymond Tyberghein, 44, rue du Midi, ou chez le trésorier Oscar Crombez, 5, rue Jacquard, à Halluin.

Pour les intéressés qui ont déjà donné procuration à la société, il suffit de remettre aux adresses précitées et pour la même date, le certificat de vie (signé) et également légalisé par l'Autorité communale.

Funérailles. — Samedi matin ont eu lieu devant une assistance nombreuse les funérailles de M. Lucien Leroy, ancien combattant, membre de la compagnie de sapeurs-pompiers et de l'Union des directeurs, employés et contremaîtres, décédé à l'âge de 59 ans.

En tête marchaient la compagnie de pompiers, sous le commandement du capitaine Vanoverschelde, puis les anciens combattants, sous la conduite de leur président, M. Vanoverschelde.

Les pompiers avaient offert une plaque.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Delafosse, président des A. C. ; Henri Acquette, président des Combattants du Mont ; Payen, président de l'Union des directeurs, employés et contremaîtres, et Henri Joncquiert, ami personnel.

Le deuil était tenu par M. Jérôme Vansteenkiste, beau-frère du défunt.

Après la messe dite par le curé de la paroisse, l'inhumation en a eu lieu au cimetière communal.

Etat Civil. — Décès : Henri Delrœux, 71 ans, manœuvre d'usine, rue Paul Lafargue, 2 ; Eugène Spanhove, 25 ans, s. p., rue Victor-Hugo, 8.

Le mouvement de l'Etat Civil. — Voici le chiffre des actes enregistrés en 1940 par le service de l'Etat Civil d'Halluin :

Naissances, 126 ; mariages, 46 ; décès, 186 ; mort-nés, 3 ; reconnaissances, 3 ; transcription de décès, 24.

L'aménagement de la Citadelle de Lille

HUIT PROJETS EXPOSÉS PUBLIQUEMENT DANS UNE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE ONT ÉTÉ RETENUS ET PRIMÉS

« LA CITADELLE » actuelle, dont l'aménagement est prévu. (Ph. Révéil)

Il y a deux mois M. Paul Dehove, maire de Lille, faisait connaître qu'un « Concours d'idées » était ouvert entre les architectes et paysagistes de la région en vue de la réalisation du projet d'aménagement des abords de la Citadelle, dont les travaux doivent être exécutés par les chômeurs de l'agglomération de Lille, Roubaix, Tourcoing.

La condition principale de ce concours d'idées était celle-ci :

« Le plan d'aménagement devra être envisagé sous deux aspects :

a) La Citadelle proprement dite restant dans son état actuel, tous les ouvrages formant la deuxième enceinte, avec demi-lunes et saillants, étant dérasés ;

b) Tous les ouvrages de la fortification étant conservés dans leur forme originelle, mais aménagés en bois, jardin, lieux de promenade, etc... »

Depuis ce matin, la population est admise, est invitée même, à aller admirer l'exposition des projets présentés qui est ouverte dans une salle du 2me étage de l'Hôtel de ville. Huit projets sont primés :

Prime de 3.000 francs.

1° M. Paul Bourgoin, de **Valenciennes**, pour son étude : « France quand même ».

2° M. Gaston Doisy, de Lille, pour l'étude à laquelle il donne le nom de « Lille ».

3° M. Cauwet, de St-Laurent-Blangy (Arras), pour son projet « Pomone. »

4° MM. Cockempot et Thibaut, de Lille, pour leur étude : « Vauban ».

Primes de 2.000 francs.

1° MM. Bouket et Marquis, de Lille, projet : Mady Loulou ».

2° M. Pierre Delaunoy, de Lille, « Pauvre et fière ».

3° M. Pierre Dalmar, de Lille, « Pax ».

4° M. Alphonse Stevens, de Lille, « Pentagone ».

Un neuvième projet soumis n'a pas été primé.

Il s'agit là, ne l'oublions pas, **d'idées** apportées par nos grands artistes paysagistes régionaux à l'Administration lilloise, qui, elle en dernier ressort, établira — d'après ces études — un plan définitif.

Tous ces projets admirablement et consciencieusement réfléchis, étudiés et réalisés sur papier pour ressortir d'une manière saisissante ce que sera demain ce joli coin boisé et champêtre de la Citadelle.

Lacs de canotage et de patinage, terrains de sports, jardins d'enfants, théâtre de verdure, lieux où sont rassemblés toutes sortes d'attractions, depuis le manège et les balançoires, jusqu'au Guignol, cantonnements de pêche, ruisseaux qui serpentent avec ponts rustiques, jardins aux allées bordées de bancs, bois touffus, sont des « idées » qui se répètent sur tous les projets, projets que nous demandons à tous d'aller admirer.

N'oublions d'ailleurs pas que dans cet aménagement de la Citadelle, la Deûle, qui actuellement contourne les murs d'enceinte, doit avoir son cours modifié. Ce bras du canal doit passer au Nord et laisser ainsi la partie Sud libre. Dans les projets soumis cette « partie Sud » de l'ancien lit est donc accaparée et transformée.

et tout ce qui est entrepris en leur faveur ne peut qu'être aidé et encouragé, leur vie monotone s'en trouvant ainsi adoucie.

Lorsqu'ils ne profitent pas d'un « repas familial », c'est une petite fête, un concert qui est organisé pour eux.

Dimanche, le Foyer U.F.A., que préside avec un inlassable dévouement Mlle Dormoy, aidée dans sa tâche par Mme Honoré, organisait à leur intention une matinée récréative. Ces soldats, au nombre de quatre-vingts environ sont tous blessés.

Dans la salle du Foyer de l'Hôpital, gentiment décorée pour la circonstance, bon nombre de militaires passèrent un après-midi de délassement et d'oubli. Pour donner cette matinée récréative, il avait été fait appel à l'orchestre de l'E.P.S. de garçons de Lille, dont nous avons annoncé hier la création.

Dans la salle on notait la présence de parents des élèves faisant partie de l'orchestre, ainsi que de nombreux professeurs des E.P.S. de Lille, notamment Mme Gambey, directrice E.P.S. Jean Macé ; MM. Maillauran, surveillant général Institut Denis Diderot ; Lesoin, professeur à l'E.P.S. et vice-président de l'orchestre ; Denay, Vicart et Tieffry, les vice-présidents et trésorier de l'Amicale Franklin.

On remarquait également Mlle Dormoy et Mme Honoré, le colonel Sergent, le lieutenant-colonel Tournier, médecin-chef de l'Hôpital et le commandant Valette.

Du programme, nous dirons qu'il avait été établi avec un soin tout particulier et son exécution, sous la direction de Mme De Lange, 1er Prix de chant et 1er Prix de solfège, professeur de chant à l'E.P.S., fut impeccable. L'orchestre, pour son premier concert, obtint les plus vifs succès. Mme De Lange, dans « La Jolie Persanne », de Lecocq, fut très applaudie.

Nous ne citerons pas individuellement tous les jeunes artistes, car ils sont sans distinction à féliciter. Ce fut une agréable matinée, répétons-le, pour nos malheureux soldats.

renchies bat B.C. St-Maurice par forfait. — K.S. Loos bat R.C.L. Délivrance par 42 points à 12.

Juniors - Poule A : R.C.L. Délivrance bat Saint-Andr par 19 points à 11. — E.A.A. Hellemmes (2) bat U.S. Ronchin par 26 à 12. — E.A.A. Hellemmes (1) bat B.C. Ascq par forfait. — Poule B : R.C.L. Délivrance bat C.S. Wasquehal par 20 à 10. — E.A.A. Hellemmes (3) bat O. Lillois par 49 à 11. — U.S. Tourcoing bat K.S. La Madeleine par 40 à 2.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

HOCKEY. — Par suite de l'impraticabilité des terrains les matches prévus pour le 5 janvier n'ont pu avoir lieu. Afin de ne pas bouleverser les dates du calendrier établi, les rencontres inscrites le 5 janvier seront reportées au 16 mars sans autre changement.

En conséquence le « Challenge de Lille » commencera effectivement le 12 janvier avec les rencontres prévues pour cette date au calendrier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

AVIS AUX CHOMEURS

Les chômeurs inscrits sur la liste des bénéficiaires des secours de chômage qui ont repris le travail dans le courant de la 2e quinzaine de décembre et qui sont dans l'impossibilité de se déplacer pour venir toucher sont invités à faire retirer au bureau de chômage, Mairie Annexe, une procuration le lundi 6 courant le paiement ayant lieu le mercredi 8 janvier.

Aucun paiement ne sera effectué à une tierce personne non muni de la procuration.

SOCIÉTÉ « LA SAINT-MARTIN ». — Les sociétaires sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu le dimanche 12 janvier à 16 h., au siège, chez M. Louis Fallet, Place de l'Eglise, à Lomme (Bourg), 806.

Ordre du jour : Réorganisation de ladite société, interrompue par suite d'événements.

Nous faisons appel à tous sociétaires mutualistes présents pour le moment.

Situation de la caisse.

MONS-EN-BARŒUL

PAIEMENT DES SECOURS

Le paiement des secours pour la période du 21 au 31 décembre 1940 aura lieu dans les conditions suivantes, le mercredi 8 janvier 1941 aux heures ci-après à l'Ecole Pasteur, boulevard de la Paix :

1° Chômage (cartes doubles) : de 9 h. 30 à 10 h. 15, numéros 1 à 400 ; de 10 h. 15 à 10 h. 45, de 401 à la fin.

2° Secours de guerre (cartes simples) : de 10 h. 45 à 11 h. 30, numéros 1 à 700 ; de 14 h. à 14 h. 30, de 701 à 1200 ; de 14 h. 30 à 15 h., de 1201 à la fin et 2000 à la fin.

Les allocataires sont tenus de se présenter dans l'ordre des numéros indiqué ci-dessus. Aucune dérogation ne sera admise. Les personnes qui ne se présenteront pas aux jour et heures indiqués ne pourront être payées.

Cartes de lait. — La remise des cartes de lait sera faite aux intéressés le mercredi 8 janvier, de 9 h. 30 à midi et de 14 à 17 h., à l'Ecole Pasteur, place Albert-Ier sur présentation de la carte de ravitaillement et du talon de la précédente carte arrivée à expiration.

Les personnes qui se présenteraient pour d'autres avec plusieurs cartes sont invitées à les classer dans l'ordre numérique pour faciliter la distribution.

Carte Nationale de priorité. — Le Maire fait connaître que les personnes remplissant l'une des conditions ci-après : a) mère de famille ayant au moins trois enfants vivants de moins de 14 ans, ou deux enfants vivants de moins de 4 ans ; b) mère décorée de la Médaille de la Famille Française, peuvent se présenter à la Mairie, guichet N° 2, munies de leur livret de famille ou de leur diplôme de Médaille de la Famille Française, en vue de l'établissement de la carte nationale de priorité.

BOUSBECQUE

FONDS DE CHOMAGE

Les paiements des allocations de chômage pour la deuxième quinzaine de décembre aura lieu mardi 7 janvier, de 9 h. à midi, à la Maison de Ville.

Logement de troupes. — Les déclarations mensuelles pour le logement et cantonnement des troupes pour décembre (feuilles jaunes à retirer à la mairie) sont à établir et à rapporter au Secrétariat de toute urgence.

LILLE

LES N